



infopoint
myenergy

*Boulaide
Commune du Lac
de la Haute-Sûre
Esch-sur-Sûre
Goesdorf
Winseler
Wiltz*

myenergy-Infotipp

LED-Lampen: eine Lösung für alle Fälle

- Bevorzugen Sie Lampen mit der EU-Label Klasse A!
- Wählen Sie Ihre Lampen nach Lumen! Die Auswahl der Lampen erfolgt heute nicht mehr nach Leistung (W), sondern nach Lichtstrom (Lumen). Eine 60 W Glühlampe kann durch eine 7-12 W LED-Lampe mit einer gleichwertigen Helligkeit von rund 700 Lumen ersetzt werden.
- Wählen Sie die richtige Farbtemperatur! Die Farbtemperatur (in Kelvin K) ist ein Maß für den Farbeindruck einer Lampe: „warmes“ Licht < 3300 K; „kaltes“ Licht > 5000 K.

Lassen Sie sich beraten!



Hotline
8002 11 90

myenergy.lu

Co-funded by
the European Union



Partner für eine nachhaltige
Energiewende



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'environnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement



infopoint
myenergy

*Boulaide
Commune du Lac
de la Haute-Sûre
Esch-sur-Sûre
Goesdorf
Winseler
Wiltz*

myenergy-Infotipp

Lampes LED : Une solution adaptée à vos besoins

- Privilégiez les lampes avec l'étiquetage européen de classe A !
- Choisissez vos lampes en fonction des lumens ! Le choix ne s'effectue plus en fonction de la puissance (Watt), mais du flux lumineux (lumens). Une ampoule de 60 W peut ainsi être remplacée par une LED 7-12 W permettant une luminosité équivalente (+/- 700 lumens)
- Choisissez la bonne température de couleur ! La température de couleur (en kelvin K) indique la perception de la couleur d'une lampe : une lumière « chaude » < 3300 K ; une lumière « froide » > 5000 K.

Laissez-vous conseiller !



Hotline
8002 11 90

myenergy.lu

Co-funded by
the European Union



Partenaire pour une transition
énergétique durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'environnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement